



Rendez-vous **SUR L'EAU**

ACTES DU COLLOQUE

13 ET 14 MAI 2025
ORFORD, MANOIR DES SABLES

REGROUPEMENT DES ORGANISMES
DE BASSINS VERSANTS DU QUÉBEC



LES MILIEUX HUMIDES

Entre nature et humain

ROBVQ

Regroupement des organismes
de bassins versants du Québec

TABLE DES MATIÈRES



BLOC 1 - TERRITOIRE MUNICIPAL

05

DÉBLOQUER LES PROJETS LIÉS AUX MILIEUX HUMIDES EN TERRITOIRE MUNICIPAL

Entrevue avec Jacques Demers et
Marc St-Pierre

08

LES MILIEUX HUMIDES À L'ÉPREUVE DU TERRAIN

Présentations et entrevue avec
Valérie-Anne Bachand et
Stéphanie Morin

BLOC 2 - LA CONSERVATION

11

CARTOGRAPHIER POUR RESTAURER

Présentations de
Stéphanie Murray et Sylvie Picard

14

DONNER UN AVENIR AUX MILIEUX HUMIDES : PROTECTION, PLANIFICATION ET MOBILISATION

Présentations d'Émeline Sallé
et de Chrystel Losier

BLOC 3 - LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE

18 L'EAU DISCRÈTE ET CACHÉE QUI SOUTIENT NOS MILIEUX HUMIDES

Présentation de Marie Larocque

21 COMPRENDRE LA COMPLEXITÉ DE L'EAU POUR MIEUX AGIR

Entrevue avec Marie Larocque,
Andréanne Blais et Jean-Philippe Marchand

24 ET SI LE FREIN N'ÉTAIT PAS SCIENTIFIQUE, MAIS SOCIAL?

Présentation de Sébastien Cottinet

BLOC 4 - LE MONDE AGRICOLE

26 MONDE AGRICOLE ET FORESTIER EN QUÊTE DE COHABITATION AVEC LES MILIEUX HUMIDES

Présentations de Daniel Bernier
et Marc-André Rhéaume

28 RECRÉER LA CONFIANCE, UN ACTE DE TERRAIN

Présentation de Yann Bourrassa

31 UN MÉANDRE À LA FOIS : CONCILIER TERRITOIRE AGRICOLE ET RESTAURATION ÉCOLOGIQUE

Présentations de Caroline Charron et Jean-Philippe Marchand



MOT DU PRÉSIDENT

Merci d'avoir été des nôtres pour ce Rendez-vous sur l'eau. Ce que nous souhaitons, en vous réunissant, c'était d'ouvrir un espace d'échanges libres, de réflexions croisées et de créativité partagée. Au cœur des discussions, les milieux humides et hydriques ont servi de trame de fond, mais c'est bien de gouvernance, de pratiques, d'approches et de rôles qu'il a été question.

La concertation est une démarche vivante. Elle n'est jamais figée, souvent imparfaite, parfois débattue, mais toujours précieuse. Ensemble, nous avons exploré des façons de mieux faire ensemble, en nous inspirant de la diversité des acteurs et actrices présents, et en cherchant à sortir des silos. Les défis liés à l'eau sont complexes et le deviendront davantage. Plutôt que de les simplifier, nous avons choisi de les aborder collectivement, avec lucidité et ouverture.

Les pages qui suivent donnent un aperçu fidèle de la richesse des contenus et des échanges que vous avez contribué à créer. Merci d'avoir été là. Continuons à imaginer, à questionner et à construire ensemble.



A handwritten signature in black ink that reads 'Mathieu Madison'.

MATHIEU MADISON



DÉBLOQUER LES PROJETS LIÉS AUX MILIEUX HUMIDES EN TERRITOIRE MUNICIPAL



Marc St-Pierre, directeur générale de la MRC de Deux-Montagnes et Jacques Demers, président de la FQM, préfet de la MRC de Memphrémagog et maire de Sainte-Catherine-de-Hatley

Lorsqu'un projet de restauration des milieux humides atterrit sur la table d'une MRC, il entre dans une danse délicate où se croisent tempo électoral, contraintes budgétaires, volonté citoyenne et arbitrages techniques. Deux figures du monde municipal, Jacques Demers et Marc St-Pierre, nous plongent dans les méandres de cette gouvernance entre nature et humain.



BLOC 1 - TERRITOIRE MUNICIPAL

« On n'est pas des spécialistes des milieux humides », affirme Jacques Demers, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et président de la FQM, dans un constat lucide partagé par nombre de ses collègues. Pourtant, chaque année, les conseils municipaux se retrouvent à statuer sur des projets touchant directement à la protection des milieux naturels. Ils doivent trancher, approuver, orienter. Sans toujours disposer des ressources ou du temps pour tout saisir.

Pour Jacques Demers, le nerf de la guerre, c'est le temps. « Quatre ans, c'est très court », dit-il. Dans ce mandat souvent surchargé, les projets environnementaux doivent donc s'insérer avec doigté et précision. Arriver trop tôt, c'est risquer l'oubli. Trop tard, c'est l'assurance d'une mise en veille prolongée. « Si on veut présenter un dossier, le bon timing, c'est pas n'importe quand. Par exemple, en août cette année, c'est la dernière vraie fenêtre avant la campagne électorale », ajoute Marc St-Pierre, directeur général de la MRC de Deux-Montagnes.

Dans cette valse politique, chaque moment compte. Un calendrier mal saisi, un contexte émotionnel mal interprété, et c'est le projet qui cale. Pour Marc St-Pierre, l'agilité consiste à savoir quand faire avancer un dossier, mais aussi quand le ralentir. « Il y a des moments pour déposer, d'autres pour attendre ». Entre l'urgence climatique et les lenteurs structurelles, la gouvernance municipale est un équilibre mouvant.

Mais les stratégies ne suffisent pas. Encore faut-il savoir convaincre. Et là, le rôle de la communication devient crucial. « Il faut une synthèse claire, mais aussi toute l'information pour ceux qui veulent aller plus loin », insiste Jacques Demers. Un rapport trop technique perdra l'attention. Un exposé trop vague manquera de rigueur. Trouver le ton juste, c'est tout un art.

Pour Marc St-Pierre, les dossiers passent par un filtre exigeant : un résumé concis, une fiche d'impact, une présentation dynamique. Le tout, dans un format permettant de répondre aux trois premières questions que poseront les maires. Et si ces questions restent sans réponse, le projet ne décolle pas.

Cette capacité à traduire les données, à contextualiser les enjeux, repose souvent sur la direction générale. C'est elle qui construit le pont entre le savoir des experts et les priorités politiques. C'est elle aussi qui maintient la mémoire organisationnelle quand les élus changent. Un projet bien amorcé sous un mandat risque de se perdre si le relais n'est pas assuré.

Derrière les apparences, la gouvernance municipale est donc un métier d'équilibre et de diplomatie. Car dans les conseils, les visions divergent. Et pour faire avancer un projet de restauration, il faut parfois convaincre ceux qui y voient une contrainte, un coût, voire une menace. « Il faut unifier, pas uniformiser », résume Jacques Demers. La différence est de taille.

Marc St-Pierre abonde dans le même sens : « Si on sent que ça ne passera pas, on le retire et on le retravaille. Ce n'est pas une défaite, c'est de la stratégie ». Cette flexibilité, il la défend comme un gage de maturité politique. Mieux vaut temporiser que déclencher des conflits stériles. Mieux vaut bâtir un consensus que dépasser en force.

Dans ce contexte, le rôle des citoyens et citoyennes est parfois sous-estimé. Pourtant, leur appui peut tout changer. « Un bon projet, bien préparé, peut créer un effet boule de neige », soutient St-Pierre. Une pétition bien ciblée, une présence constante dans les assemblées, des lettres au journal local : autant de leviers qui rendent un projet incontournable.



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

BLOC 1 - TERRITOIRE MUNICIPAL

Les OBV et les organismes environnementaux jouent alors un rôle pivot. Ils préparent, traduisent, connectent. « Ils sont essentiels pour faire le lien entre les besoins du milieu et les structures institutionnelles », note Jacques Demers. Et dans bien des cas, ce sont eux qui assurent la continuité, qui gardent le cap pendant les tempêtes politiques.

Car ces tempêtes, il y en a. Un changement de direction, un enjeu médiatique imprévu, une polarisation citoyenne : chaque facteur peut déstabiliser le processus. D'où l'importance, pour les porteurs et porteuses de projets, d'avoir une vision à long terme, mais aussi une grande souplesse dans l'action.

« C'est comme un tandem, un vélo à deux places. L'un des équipiers donne la direction, l'autre donne de la vitesse. Et parfois, on échange les rôles », conclut St-Pierre. Une image qui condense bien la philosophie de la gouvernance québécoise de l'eau : collégiale, adaptative, et fondée sur la reconnaissance mutuelle.

Au final, ce ne sont pas les règlements qui font les projets, mais les personnes qui les portent. Et entre deux périodes budgétaires, dans l'entre-deux d'une campagne électorale ou entre deux mandats, se joue parfois l'avenir d'un marais ou d'une forêt riveraine. Il faut être prêt. Prêt à danser. Prêt à convaincre. Prêt à attendre aussi, parfois. Parce qu'en matière d'eau, chaque mouvement compte.



Marc St-Pierre

“

Pour faire avancer un projet de restauration, il faut parfois convaincre ceux qui y voient une contrainte, un coût, voire une menace. « Il faut unifier, pas uniformiser », résume Jacques Demers. La différence est de taille.



LES MILIEUX HUMIDES À L'ÉPREUVE DU TERRAIN



Valérie-Anne Bachand, conseillère en aménagement et en stratégies de conservation à la MRC de Brome-Missisquoi et Stéphanie Morin, directrice générale de l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ)

Valérie-Anne Bachand et Stéphanie Morin ont levé le voile sur les réalités quotidiennes de l'aménagement du territoire et de la gestion des cours d'eau. Entre collaboration, contraintes réglementaires et mobilisation locale, elles tracent un chemin pragmatique et humain vers la protection des milieux humides. L'entrevue qui a suivi leur présentation respective a renforcé l'idée que l'innovation émerge souvent sur le terrain, loin des projecteurs.



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

BLOC 1 - TERRITOIRE MUNICIPAL

Valérie-Anne Bachand et Stéphanie Morin partagent des expériences complémentaires, mais convergentes : l'une travaille à l'intégration des milieux humides dans les outils d'aménagement du territoire, l'autre agit en soutien aux gestionnaires de cours d'eau à l'échelle du Québec. Ensemble, elles ont offert une présentation riche et nuancée lors du 3e Rendez-vous sur l'eau, abordant les réalités et les défis concrets rencontrés par les professionnels et professionnelles sur le terrain. Une rencontre entre planification et exécution, entre stratégie et mise en œuvre, qui met en lumière les ponts à construire pour mieux protéger les milieux hydriques.

Valérie-Anne Bachand, conseillère en aménagement à la MRC de Brome-Missisquoi, a d'abord exposé les étapes et les démarches qu'implique l'intégration des milieux humides dans la planification territoriale. Elle a illustré ses propos avec des exemples concrets de collaboration entre MRC, municipalités, groupes environnementaux, actrices et acteurs locaux. Cette collaboration est indispensable, selon elle, pour créer un langage commun, essentiel à une planification cohérente. L'enjeu ne se limite pas à cartographier ou inventorier les milieux d'intérêt : il faut aussi les comprendre, les contextualiser, et surtout, les intégrer à des visions d'avenir partagées. Elle insiste sur l'importance de bien outiller les municipalités afin qu'elles puissent prendre des décisions éclairées. La formation, l'accompagnement et l'accès à des données fiables sont les piliers de cette capacité d'agir, trop souvent freinée par le manque de moyens.

De son côté, Stéphanie Morin, directrice générale de l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ), a partagé un regard plus large sur la réalité du terrain. Elle rappelle que le cadre réglementaire est parfois flou ou difficile à appliquer, et que les gestionnaires doivent souvent jongler avec des mandats variés, un manque de ressources, voire une certaine incompréhension de leur rôle.



Valérie-Anne Bachand

Le travail sur les cours d'eau est trop souvent perçu comme purement technique, alors qu'il mobilise également des dimensions sociales, environnementales et juridiques. Elle insiste sur la nécessité de valoriser ces métiers de l'ombre, trop peu connus malgré leur contribution essentielle à la qualité de l'eau et à la prévention des conflits d'usage. « Les gestionnaires de cours d'eau sont souvent les premiers à voir venir les problèmes. Il faut les écouter, les soutenir, leur faire confiance. »

Toutes deux soulignent le potentiel qu'offrent les outils comme les PRMHH (plans régionaux des milieux humides et hydriques) et les PDE (plans directeurs de l'eau) pour structurer l'action. Encore faut-il que ces outils soient bien compris, adaptés aux réalités locales, et utilisés de façon concertée. La clé, selon elles, réside dans l'interdisciplinarité : croiser les expertises, s'appuyer sur les forces de chacun, créer des passerelles entre les champs d'intervention. C'est ce qui permet de sortir des silos et de faire émerger des solutions innovantes. L'exemple de la MRC de Brome-Missisquoi montre d'ailleurs comment une approche collaborative permet de structurer la donnée, d'outiller les personnes élues et d'ancrer les enjeux dans la planification régionale.



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

BLOC 1 - TERRITOIRE MUNICIPAL



Stéphanie Morin

Lors de l'entrevue qui a suivi leurs présentations, les deux intervenantes ont répondu à plusieurs questions portant sur les barrières à la mise en œuvre des projets. Elles ont mentionné la lourdeur administrative, la lenteur des processus de validation, mais aussi la nécessité de mieux communiquer les résultats et les retombées des actions posées. « Il faut valoriser les bons coups, partager les succès, créer une culture de la fierté », a lancé Valérie-Anne Bachand. Cette reconnaissance passe autant par des outils de suivi et d'évaluation que par des campagnes de communication ciblées.

La discussion a aussi mis en lumière l'importance d'un accompagnement adapté aux différentes tailles de municipalités. Ce qui fonctionne dans une grande ville ne s'applique pas toujours dans un petit village. D'où l'importance d'avoir des outils modulables, une offre de services flexible, et des réponses calibrées selon les capacités locales. Les intervenantes ont aussi insisté sur l'importance de la formation continue pour les gestionnaires, les inspecteurs et inspectrices, ainsi que pour les élus et élues. Une culture de l'eau, selon elles, se bâtit sur le temps long, à travers des gestes répétés, des discussions récurrentes et des expériences partagées.

En conclusion, les deux présentatrices ont réaffirmé que la protection des milieux humides passe par une meilleure reconnaissance du travail des professionnels et professionnelles et par un soutien accru aux initiatives locales. « C'est sur le terrain que ça se passe. Il faut être là, à côté des gens, pour que les choses avancent », a conclu Stéphanie Morin. Une phrase qui résume bien l'esprit de cette discussion : réaliste, engagée, ancrée dans le quotidien, mais porteuse d'espoir. Parce qu'au-delà des normes et des schémas, ce sont des personnes, des territoires et des volontés qui transforment la gestion de l'eau au Québec.



Crédits: Shutterstock



BLOC 2 - LA CONSERVATION

CARTOGRAPHIER POUR RESTAURER

Depuis plus de quinze ans, Canards Illimités Canada développe un outil stratégique qui transforme la manière dont les milieux humides sont identifiés, protégés et restaurés au Québec. Grâce à une cartographie détaillée, appuyée par un vaste réseau de partenaires, cette initiative permet aujourd'hui non seulement de dresser un portrait fidèle des écosystèmes sensibles, mais aussi de planifier leur restauration. Retour sur une expertise en constante évolution, présentée par Stéphanie Murray et Sylvie Picard lors du Rendez-vous sur l'eau.



Stéphanie Murray

C'est en 2009 que Canards Illimités Canada, en partenariat avec le ministère de l'Environnement, amorce un virage décisif dans la conservation des milieux humides : la mise en œuvre d'un projet de cartographie détaillée par photo-interprétation. Depuis, plus de 80 000 kilomètres carrés ont été couverts, représentant plus de 11 % du territoire cartographié identifié comme milieux humides.

Ce projet, piloté par Stéphanie Murray, repose sur une démarche rigoureuse et évolutive qui répond à des besoins concrets : planifier, prioriser, restaurer.

Tout part d'un constat simple : sans données précises, impossible de bien planifier. Dès 2003, lors d'un mandat à Bois-des-Filion, Canards Illimités constate les limites des données existantes. Trop générales, souvent imprécises, elles ne permettent pas d'identifier adéquatement les zones à haute valeur écologique. Le besoin d'une typologie propre aux milieux humides québécois s'impose alors avec évidence. En 2006, l'organisme lance le projet ambitieux de produire 17 plans régionaux de conservation, un pour chaque région administrative. Mais là encore, la faiblesse de la donnée cartographique freine les efforts. C'est ce qui mènera, trois ans plus tard, à la création du programme de cartographie détaillée tel qu'il est utilisé aujourd'hui.

La photo-interprétation, au cœur de la méthode, repose sur l'analyse tridimensionnelle d'images aériennes. Grâce à des outils technologiques de pointe, les photo-interprètes scrutent le territoire pour repérer des indices - végétation, topographie, hydrologie, types de sols - permettant d'identifier la présence de milieux humides.

BLOC 2 - LA CONSERVATION



Sylvie Picard

Chaque territoire fait l'objet de trois balayages indépendants, assurant la fiabilité des données. Le processus comprend aussi des validations terrain, des survols, et des ateliers avec les partenaires régionaux qui viennent bonifier la précision du travail. Cette méthodologie, standardisée à l'échelle provinciale, est reconnue pour son efficacité et son adaptabilité aux réalités locales.

Ce projet se distingue aussi par sa portée collective. Plus de 105 partenaires ont été mobilisés depuis 2009 : ministères, MRC, organismes de bassins versants, groupes de citoyens et citoyennes. Les OBV jouent ici un rôle central, agissant comme leviers pour initier les projets et soutenir leur déploiement localement. Le financement partagé entre les instances provinciales et régionales renforce cette dynamique de coconstruction.

Ce travail d'équipe permet à la cartographie de refléter fidèlement la complexité des territoires, tout en restant un outil pratique et utilisable.

Les retombées sont multiples. Les données collectées alimentent directement les bases de données du ministère de l'Environnement et sont accessibles sur la plateforme Données Québec. Une carte interactive en ligne permet à toute personne intéressée de consulter les données en format géospatial. Des formations spécialisées sont également offertes pour faciliter l'appropriation de ces outils par les actrices et acteurs du territoire. L'exemple présenté par Stéphanie Murray d'un complexe humide de 106 hectares dans la MRC des Collines illustre bien cette utilité. Composé de 42 milieux humides différents, ce complexe présente une diversité qui justifie sa conservation, tant pour la biodiversité que pour les fonctions écologiques qu'il remplit.

Mais ce travail n'est pas figé dans le temps. En 2023, Canards Illimités a entamé une mise à jour de la cartographie du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal, initialement réalisée en 2009.

Cette révision vise à évaluer l'évolution des milieux humides face à l'urbanisation, aux activités anthropiques et aux effets des changements climatiques. La cartographie devient ainsi un outil dynamique, capable d'accompagner les décisions dans un contexte en transformation.





BLOC 2 - LA CONSERVATION

Une autre innovation, présentée par Sylvie Picard, concerne la cartographie des sites potentiels de restauration. Ce nouveau module, encore en phase de développement, vise à rendre disponible, dès mars 2026, une cartographie spécifique à la CMM, ciblant les zones les plus propices à la restauration de milieux dégradés ou à la création de nouveaux écosystèmes humides sur des terrains compatibles. Cette nouvelle étape élargit considérablement l'utilité de l'outil, qui ne se limite plus à la protection, mais devient aussi un levier pour la restauration écologique.

Cependant, la cartographie a ses limites. Les plus petits milieux – ceux de moins de 0,3 hectare – échappent à la détection. Et parmi ceux identifiés, seuls 3 à 5% d'entre eux sont validés directement sur le terrain. De plus, la nature dynamique des milieux humides pose un défi en soi : leurs limites peuvent changer rapidement, influencées par les ouvrages des castors, l'aménagement ou les aléas climatiques. Ainsi, même un outil aussi sophistiqué nécessite d'être complété par des inspections sur le terrain et une lecture contextuelle du territoire.

À la fin de leur présentation, Stéphanie Murray et Sylvie Picard ont rappelé que la cartographie ne doit pas être vue comme une fin en soi, mais comme un point de départ. Ce qu'elle permet, c'est une meilleure coordination des efforts, une planification plus fine et, ultimement, une action mieux ciblée. Pour les municipalités, les MRC, les OBV et l'ensemble des personnes engagées dans la gestion intégrée de l'eau, elle représente une opportunité d'agir avec précision, en s'appuyant sur des données crédibles et partagées. Ce programme témoigne aussi d'une vision : celle d'un Québec où la connaissance des milieux naturels alimente des décisions concertées, durables et adaptées aux réalités locales. Une vision où science, territoire et gouvernance marchent de concert, au service d'une cause commune : celle de nos milieux humides si essentiels à la vie.





BLOC 2 - LA CONSERVATION

DONNER UN AVENIR AUX MILIEUX HUMIDES : PROTECTION, PLANIFICATION ET MOBILISATION

Après avoir arpenté le territoire pour en dresser un portrait détaillé, il faut savoir comment agir. C'est précisément ce à quoi s'attelle l'équipe de Canards Illimités Canada (CIC) à travers son volet protection et, plus récemment, par le lancement d'un ambitieux projet de mobilisation pour la restauration des milieux humides. Présentées lors du Rendez-vous sur l'eau par Émeline Sallé et Chrystel Losier, ces initiatives témoignent d'une volonté claire : transformer les données en décisions, et les décisions en actions concrètes, durables et concertées.



Émeline Sallé

Émeline Sallé, chargée de projet à la protection, rappelle que la conservation des milieux humides ne repose pas uniquement sur des interventions physiques ou des acquisitions foncières. Le terme « protection » englobe un éventail d'outils complémentaires : servitudes écologiques, réserves naturelles, zonages réglementaires, incitatifs fiscaux, dons de terrains ou ententes volontaires avec les propriétaires. L'approche est donc multidimensionnelle, visant à assurer une protection effective à long terme, peu importe la voie empruntée.

Chez CIC, les projets de protection émergent principalement de trois sources : l'initiative de propriétaires fonciers qui souhaitent léguer ou protéger leur terrain, le repérage proactif réalisé par les équipes à partir de données cartographiques, et enfin les partenariats avec les MRC ou OBV qui identifient des sites à haute valeur écologique sans pouvoir en assumer seuls la gestion ou l'acquisition. Cette diversité d'entrées permet à CIC d'agir là où les besoins sont les plus pressants, tout en favorisant un ancrage local essentiel à la pérennité des efforts de conservation.



BLOC 2 - LA CONSERVATION

Pour guider ses interventions, CIC a entrepris une révision complète de sa stratégie de priorisation. L'objectif était double : actualiser les bases conceptuelles à la lumière des nouveaux enjeux (changements climatiques, espèces à statut, connectivité écologique) et mieux cibler les zones d'intervention dans un territoire aussi vaste que le Québec. En se concentrant sur les provinces naturelles situées au sud du 51^e parallèle et en contexte de terres privées, l'organisme se donne une échelle d'action cohérente avec ses ressources, tout en maximisant l'impact écologique de ses projets.

Cette planification repose sur un outil d'aide à la décision particulièrement sophistiqué. À partir d'une première identification de complexes de milieux humides potentiellement pertinents, CIC applique une grille multicritères qui permet d'évaluer et de hiérarchiser ces sites selon huit critères principaux : présence d'espèces à statut, rareté écologique (ou irremplaçabilité), proximité d'aires protégées, priorités identifiées par des partenaires, corridors écologiques, habitats fauniques non protégés, zones inondables récurrentes et priorités du Plan conjoint des habitats de l'Est. Chacun de ces critères est pondéré en fonction des objectifs internes de l'organisme, ce qui permet une priorisation nuancée et alignée avec sa mission.

Appliqué à l'échelle du corridor Plaisance-Tremblant, cet outil a permis d'identifier 125 complexes jugés hautement prioritaires, couvrant un total de 276 lots fonciers. Cette capacité à filtrer, cibler et justifier les choix stratégiques constitue un gain majeur, autant en efficacité interne qu'en transparence vis-à-vis des partenaires. Comme l'explique Émeline Salé, cela facilite les rencontres, les échanges et la coordination territoriale : chacun sait où et pourquoi intervenir.

Cependant, cette méthodologie se heurte parfois aux limites de la donnée disponible. Dans les régions encore non couvertes par la cartographie détaillée des milieux humides, CIC a dû se tourner vers la cartographie potentielle produite par le ministère. Moins précise, cette dernière comporte des risques d'erreur - un marais identifié sur la carte peut en réalité être un champ sec.

L'équipe reconnaît ces limites, mais rappelle qu'en contexte de perte accélérée des milieux naturels, l'inaction liée à l'incertitude serait encore plus dommageable. Des ajustements et validations ultérieures sont toujours possibles.

C'est dans ce même esprit de pragmatisme et d'ouverture que Chrystel Losier, coordonnatrice de projets, a présenté le tout nouveau projet «Mobilisation pour la restauration des milieux humides au Québec». Lancé en 2024 pour une durée de trois ans, ce projet financé par le ministère de l'Environnement dans le cadre du Plan national de l'eau vise à structurer, renforcer et diffuser les efforts de restauration écologique à l'échelle provinciale. Il s'articule autour de cinq volets interdépendants.

Le premier volet consiste à valoriser et transmettre l'expertise accumulée depuis près de cinquante ans par CIC en matière de restauration. Cette mémoire organisationnelle, souvent détenue par quelques individus clés, mérite d'être documentée et partagée. À terme, une carte narrative interactive, enrichie de fiches techniques, vidéos, études de cas et autres contenus numériques, sera mise à disposition des intervenantes et intervenants. L'objectif est double : éviter de répéter les erreurs du passé et inspirer de nouvelles pratiques fondées sur l'expérience.

Le deuxième volet prévoit l'organisation de formations techniques destinées aux professionnelles et professionnels de la restauration. Que ce soit pour apprendre à repérer un site propice, comprendre les étapes de mise en œuvre d'un chantier ou explorer les méthodes de suivi post-restauration, ces formations viseront à renforcer les capacités d'intervention sur le terrain. Des journées de démonstration seront également offertes, permettant de joindre la théorie à la pratique.



Michel Verville



BLOC 2 - LA CONSERVATION

En parallèle, le troisième volet repose sur des appels à projets. CIC souhaite soutenir jusqu'à 20 initiatives locales en offrant un accompagnement personnalisé, ainsi qu'un appui financier pouvant aller jusqu'à 25 000 \$ par projet. L'objectif est d'outiller les organismes dès les premières étapes, jusqu'au dépôt de demandes de financement auprès de programmes comme le PRMHH. Cette démarche vise à réduire les obstacles souvent rencontrés dans le développement de projets, notamment le manque de temps et de ressources pour planifier correctement.

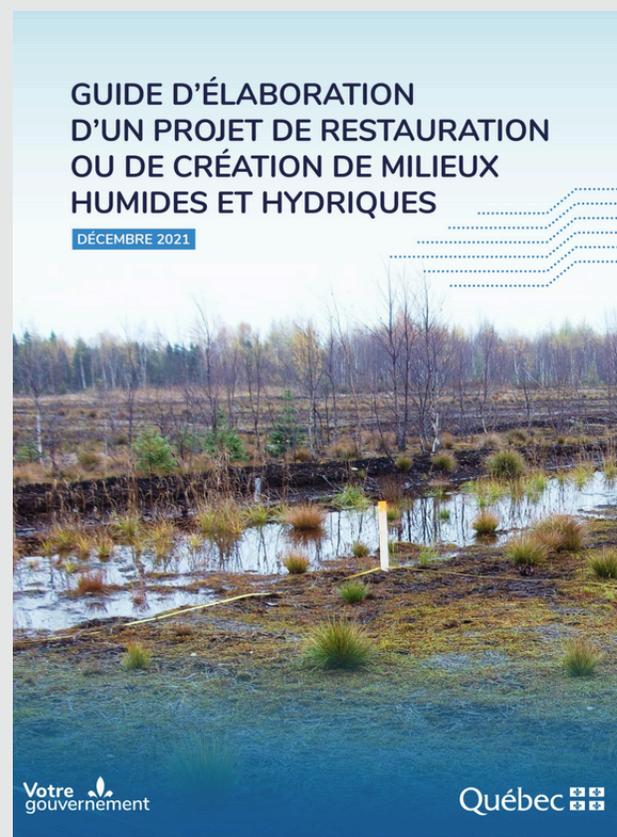
Le quatrième volet introduit une dimension citoyenne inédite. CIC souhaite former un réseau d'ambassadeurs et d'ambassadrices bénévoles, capables d'animer des activités de sensibilisation, mais aussi d'identifier des sites potentiels de restauration. Ces sites, une fois validés par l'équipe, pourront être proposés à des partenaires locaux ou, au besoin, pris en charge directement par CIC. Ce volet sera déployé en collaboration avec des organisations partenaires comme Québec Oiseaux et l'AGRCQ, déjà actives sur le terrain.

Enfin, le cinquième volet, scientifique, soutient deux projets de recherche appliquée : une maîtrise sur les techniques de végétalisation active et passive, et un postdoctorat dédié à la mise en place d'un protocole de suivi écologique standardisé. Ces recherches contribueront à enrichir les outils de planification et à harmoniser les pratiques de suivi, un besoin souvent exprimé par les intervenants et intervenantes du milieu.

En somme, les deux présentations livrées au Rendez-vous sur l'eau révèlent la profondeur de l'engagement de CIC envers une conservation intégrée, évolutive et partagée. Qu'il s'agisse d'identifier, de protéger ou de restaurer, l'organisme mise sur la science, la concertation et l'action terrain pour donner un avenir aux milieux humides québécois. Un avenir à construire ensemble.



Chrystel Losier





**CONSULTEZ LES
PRÉSENTATIONS EN
FORMAT PDF SUR LA
PAGE DU RENDEZ-VOUS**



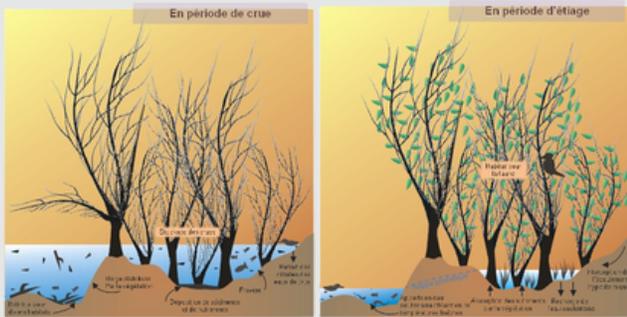
robvq.qc.ca/3e-rdv-sur-leau/#presentations3eRDVeau

L'EAU DISCRÈTE ET CACHÉE QUI SOUTIENT NOS MILIEUX HUMIDES



Marie Larocque, professeure à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et titulaire de la Chaire de recherche sur l'eau et la conservation du territoire / Crédits photo : André Vuillemin

Souvent ignorée, l'eau souterraine joue un rôle clef dans la vitalité des milieux humides. La professeure Marie Larocque nous en dévoile les dessous hydrologiques, entre science de terrain et enjeux de conservation.



Les milieux humides sont au cœur des enjeux écologiques. Zones tampons lors de crues, filtres naturels contre les polluants, réservoirs de biodiversité : leurs fonctions sont multiples et cruciales. Leur hydrologie, fortement influencée par les eaux souterraines, reste pourtant largement inexplorée. Comme le souligne Marie Larocque, « les écosystèmes sont des usagers à part entière de l'eau souterraine ». Cette dimension est encore peu prise en compte dans les plans de gestion. Les efforts de cartographie menés par Canards Illimités et le ministère ont permis d'identifier près d'un million et demi de milieux humides dans le sud du Québec. Mais la compréhension de leur connectivité hydrologique reste embryonnaire. Un projet actuel cherche à associer ces milieux à leurs contextes géologiques et topographiques, pour en dégager des profils types et mieux orienter la conservation.

L'eau souterraine, contrairement aux cours d'eau de surface, se déplace lentement, souvent de manière insidieuse, selon des parcours plus complexes qu'on ne l'imagine. Dans un bassin versant, les écoulements peuvent être locaux, intermédiaires ou régionaux. Ce modèle, décrit dès les années 1960 par Jozsef Tóth, reste une référence. Les flux locaux alimentent directement les zones en amont, souvent les plus vulnérables. En aval, les eaux, issues de réserves plus profondes, offrent une forme de résilience. Comprendre cette stratification est crucial pour identifier les milieux humides à risque face aux pressions multiples : sécheresses accrues, pratiques agricoles, pompage excessif. Car là où le niveau de la nappe baisse, c'est toute une chaîne d'équilibres qui peut s'effondrer.

Malgré une relative abondance, les nappes québécoises sont soumises à des tensions. Une étude portant sur plus de 260 puits a révélé une recrudescence des étiages extrêmes, notamment en 2020-2021. Loin de constituer des cas isolés, ces épisodes ont touché plusieurs régions, entraînant des pénuries temporaires d'eau potable et fragilisant les écosystèmes. Même si les tendances générales restent difficiles à tracer, en raison de séries chronologiques encore trop courtes, les signaux sont préoccupants. Ces réalités sont aggravées par les pressions humaines : drainage agricole, urbanisation, captages industriels. Toute intervention en surface a un impact en profondeur, même s'il est souvent invisible à l'œil nu.

Par ailleurs, les perturbations des milieux humides, bien documentées par des travaux comme ceux de Poulin et Pèlerin, illustrent l'ampleur des transformations silencieuses à l'œuvre. Nombre d'entre elles, non encadrées par des autorisations officielles, résultent de pratiques agricoles ou de développement forestier. L'afforestation mal adaptée, par exemple, peut modifier les flux hydriques, inversant les écoulements et entraînant l'assèchement progressif de zones jadis humides. Ces mutations rappellent combien la connaissance des paramètres hydrologiques est essentielle pour anticiper et freiner la dégradation.



Marie Larocque

BLOC 3 - LA SCIENCE

Tout au long de son exposé, Marie Larocque a insisté sur les limites de nos connaissances actuelles. Si les outils se perfectionnent, si les données s'accumulent, la complexité du réel continue de déjouer les prévisions. Les modèles doivent intégrer davantage de variables : temporelles, géologiques, humaines. Cette incertitude scientifique, loin d'être un frein, devrait inciter à la prudence, à une approche systémique de la gestion de l'eau. Car la science, concluante, a un rôle fondamental à jouer dans la mobilisation des collectivités. Encore faut-il qu'elle soit accessible, lisible, mobilisable. C'est dans cet esprit que s'inscrit son travail — et l'événement qui l'accueillait — réaffirmant l'importance du dialogue entre savoirs et territoires.



COMPRENDRE LA COMPLEXITÉ DE L'EAU POUR MIEUX AGIR



Marie Larocque, professeure à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et titulaire de la Chaire de recherche sur l'eau et la conservation du territoire, Andréanne Blais, directrice générale du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec et Jean-Philippe Marchand, doctorant à l'Université Concordia.

Trois personnes expertes ont échangé sur les façons de traduire les savoirs hydrologiques en actions concrètes et surtout sur les limites auxquelles nous sommes confrontés. Une conversation lucide et inspirante sur les défis d'une gestion éclairée des milieux humides.

Sous le regard croisé d'une hydrogéologue, d'une biologiste et d'un hydrogéomorphologue, une conviction s'impose : pour protéger l'eau, il faut d'abord la comprendre, mais aussi reconnaître que cette compréhension est toujours en mouvement. C'est autour de cette idée que s'est articulée l'entrevue animée par Sébastien Cottinet lors du 3^e Rendez-vous sur l'eau. Réunissant Marie Larocque, Jean-Philippe Marchand et Andréanne Blais, cette discussion a permis d'explorer les façons de mobiliser les connaissances scientifiques pour améliorer la gestion des milieux humides, tout en tenant compte de leurs limites.

L'entretien s'ouvre sur une reconnaissance : la science, bien qu'essentielle, ne fournit pas toujours des certitudes. Marie Larocque, professeure à l'UQAM, insiste sur le fait que « les modèles sont des représentations, pas des vérités ». Elle rappelle que la complexité du cycle de l'eau, notamment des échanges entre milieux humides et eaux souterraines, rend toute généralisation risquée. De son côté, Jean-Philippe Marchand, doctorant à l'Université Concordia, évoque les défis liés à la diversité des milieux et au manque de données historiques. Il plaide pour une approche adaptative, capable d'intégrer l'incertitude comme un élément de planification.

Mais comment faire atterrir ces savoirs, souvent techniques, dans les réalités locales? C'est là qu'intervient l'expertise d'Andréanne Blais, directrice générale du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec. Elle rappelle l'importance de traduire la science pour les territoires. « Les acteurs locaux doivent pouvoir s'approprier les enjeux, sinon les projets n'atterrissent pas. » Son rôle consiste souvent à faire le pont entre le langage scientifique et les dynamiques citoyennes, une tâche qui exige rigueur, mais aussi écoute, pédagogie et créativité. Elle souligne que les données seules ne suffisent pas : elles doivent être accompagnées de récits, d'exemples concrets, d'espaces de dialogue. La connaissance devient ainsi un levier de mobilisation, pas une simple information à transmettre.

Tous trois insistent sur un point : la science ne doit pas être un prétexte à l'inaction. Si certaines données manquent, cela ne signifie pas qu'il faille attendre. « On a assez d'informations pour agir, même imparfaitement », affirme Marie Larocque. Jean-Philippe Marchand renchérit : l'incertitude fait partie de la gestion adaptative, elle ne doit pas bloquer les processus de décision. Cette posture, plus pragmatique que dogmatique, invite à repenser le rapport entre science et action. Pour lui, il faut « normaliser l'inconfort de ne pas tout savoir » et avancer malgré tout, en documentant les effets des actions prises pour ajuster les politiques en continu.

La discussion glisse alors vers la façon dont les constats scientifiques peuvent soutenir une mobilisation durable. Pour Andréanne Blais, l'enjeu n'est pas seulement de partager l'information, mais de construire une compréhension partagée. Cela passe par des outils accessibles, mais aussi par une reconnaissance mutuelle des savoirs. « Il faut considérer également les connaissances citoyennes et territoriales. » Cette mise en dialogue est selon elle la condition pour que les mesures de conservation prennent racine dans les milieux. Les savoirs locaux, ancrés dans l'expérience et l'observation quotidienne, peuvent enrichir les approches scientifiques et favoriser l'appropriation des projets.

Jean-Philippe Marchand souligne que les milieux humides ne sont pas des entités fixes. Leur état résulte d'interactions complexes entre climat, sol, végétation, et usages humains. Il faut donc envisager leur gestion comme un processus évolutif. Cela implique aussi de mieux documenter ces milieux, pour en capter les dynamiques temporelles. Marie Larocque abonde : « Il faut passer de la photo à la vidéo », dit-elle, image à l'appui. C'est dans cette continuité que la science peut aider à anticiper les transformations, plutôt que seulement à les constater après coup. Pour ce faire, les données doivent être récoltées régulièrement, analysées dans une perspective temporelle, et croisées avec les observations de terrain.

Vers la fin de l'entretien, la question du changement s'impose. Comment convaincre des acteurs et actrices de modifier leurs pratiques sur la base de données parfois abstraites ou incomplètes? Pour Andréanne Blais, tout démarre par le dialogue. Elle souligne l'importance de comprendre les contraintes propres à chaque milieu, et d'avancer avec les gens plutôt que contre eux. La science doit inspirer la confiance et non s'imposer. Elle insiste sur l'importance de la posture d'accompagnement : « Il faut marcher à côté, pas devant. » Jean-Philippe Marchand renvoie à la nécessité d'un langage commun entre disciplines, mais aussi entre mondes : scientifique, politique, citoyen. « Sinon, chacun parle sa langue et on ne se comprend plus. » Il propose même que les équipes de recherche incluent systématiquement des médiateurs ou médiatrices du savoir, capables de faire le pont entre les sphères.

La rencontre s'achève sur une note de convergence. Tous et toutes s'entendent pour dire que la mobilisation des connaissances est autant une question de contenus que de relations humaines. Les savoirs doivent circuler, être discutés, appropriés. Et cela prend du temps. Dans une époque qui valorise l'instantanéité, cette lenteur peut paraître à contre-courant. Mais elle est peut-être le rythme même de la résilience. Cette patience et cette acceptation du temps long s'avèrent nécessaires pour bâtir une culture de l'eau plus sensible, plus collective, plus durable. Car au fond, ce que nous dit cette conversation, c'est que connaître l'eau, c'est aussi apprendre à mieux habiter les milieux qu'elle traverse.



De gauche à droite : Sébastien Cottinet, Marie Larocque, Andréanne Blais et Jean-Philippe Marchand.

ET SI LE FREIN N'ÉTAIT PAS SCIENTIFIQUE, MAIS SOCIAL?

En intégrant les sciences sociales à la réflexion sur la gestion de l'eau, Sébastien Cottinet remet en question nos certitudes et ouvre la porte à une approche plus inclusive et humaine. À travers incertitudes, perceptions et valeurs invisibles, il propose une lecture fine des résistances à la mobilisation.



Sébastien Cottinet

Lorsqu'on parle de milieux humides, l'image qui vient spontanément à l'esprit évoque souvent des considérations écologiques, hydrologiques ou encore biologiques. Mais Sébastien Cottinet, directeur des politiques au ROBVQ, a choisi un tout autre angle pour sa présentation lors du 3^e Rendez-vous sur l'eau : celui des sciences sociales. En abordant les incertitudes, les valeurs et les représentations sociales, il a proposé un élargissement salutaire du spectre scientifique pour mieux comprendre les freins à la mobilisation et les leviers de l'action collective.

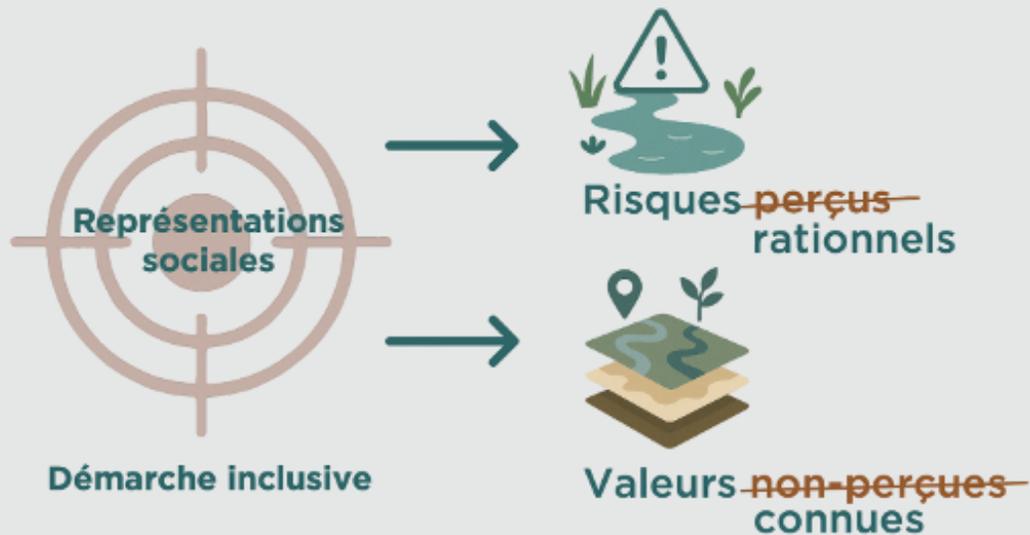
Dès le départ, Sébastien Cottinet pose les bases d'un constat largement partagé, mais rarement assumé : nous évoluons dans un monde incertain. Cette incertitude est multiple. Elle peut être scientifique, technique ou stochastique, ou encore liée à la variabilité naturelle des phénomènes comme le climat. Mais elle est aussi, et surtout, socio-culturelle, c'est-à-dire enracinée dans la diversité des comportements humains, des perceptions et des croyances. C'est ce dernier pan, souvent laissé dans l'ombre, qu'il souhaite éclairer.

Pour cela, il identifie deux signaux faibles, mais révélateurs, deux « drapeaux » qu'il convient de repérer lorsqu'on navigue dans la complexité des milieux humides : la perception du risque et la valeur non perçue. Le premier renvoie à la façon dont les gens se représentent un danger ou un risque. Ce n'est pas le risque lui-même qui compte, mais l'image qu'on en a, souvent déformée par des biais cognitifs, le manque de données ou une mauvaise communication. Le second concerne la reconnaissance (ou l'absence de reconnaissance) des différentes formes de valeurs que recèlent les milieux humides : écologique, économique, sociale ou patrimoniale.

Ces deux éléments, explique-t-il, peuvent freiner considérablement l'action si on ne les adresse pas de façon adéquate. Et pour y répondre, il ne suffit pas de donner plus d'information. Il faut comprendre les représentations sociales — c'est-à-dire les images mentales, les discours et les valeurs qui structurent la façon dont une communauté perçoit un enjeu. Ces représentations sont multiples, parfois contradictoires, et elles ne se réduisent pas à une logique rationnelle. Travailler avec elles, c'est accepter de composer avec l'irrationnel, l'affectif, le symbolique.

Ainsi, Sébastien Cottinet propose de voir dans la science post-normale un cadre pertinent pour aborder ces enjeux. Développée par Silvio Funtowicz et Jerome Ravetz au tournant des années 90, cette approche s'intéresse aux situations où « les faits sont incertains, les valeurs sont polémiques, les enjeux sont importants et les décisions urgentes ».

BLOC 3 - LA SCIENCE



Autant dire, une description parfaite des défis de la gestion des milieux humides. Elle suggère de faire place à une méthodologie ouverte, participative, intégrant des savoirs multiples et valorisant la transparence.

Pour concrétiser ces idées, plusieurs pistes d'action sont mises de l'avant. Il faut d'abord analyser et gérer les risques, non pas seulement d'un point de vue technique, mais aussi selon la perception qu'en ont les populations. Cela peut passer par des analyses multicritères, la cartographie participative, ou encore la documentation rigoureuse des hypothèses et incertitudes. Ensuite, il s'agit de révéler la valeur des milieux humides en mobilisant une variété d'outils : évaluation économique des services écosystémiques, science citoyenne, récits locaux, cartographies sensibles, etc. L'objectif : rendre visible ce qui est souvent invisible.

Sébastien Cottinet insiste aussi sur l'importance de la gouvernance participative. Les tables de concertation, les consultations publiques, les chartes de gouvernance sont autant de dispositifs permettant de coconstruire les solutions, de partager les responsabilités et de faire exister les valeurs en jeu. La transparence est clé : non seulement dans le partage des données, mais aussi dans l'expression des incertitudes, des hypothèses et des conflits de valeurs.

En filigrane de son propos se dessine une même conviction : il faut apprendre ensemble. L'apprentissage collectif, au croisement de la science participative et de la formation continue, devient un levier de transformation sociale. C'est en construisant un langage commun, en multipliant les occasions de dialogue, en valorisant les savoirs locaux, qu'on crée les conditions d'une action durable. Ce faisant, on passe d'une démarche technocratique à une démarche inclusive.

Enfin, Sébastien Cottinet revient sur le principe de gestion adaptative, fondée sur des cycles courts, une souplesse organisationnelle et la possibilité de faire « un pas en avant, un pas en arrière », selon l'image du tcha-tcha qu'il affectionne. Cette approche permet de conjuguer les temporalités longues de l'écologie avec les temporalités courtes de la gouvernance politique. Elle exige de prévoir des dispositifs de réversibilité, d'instaurer des bilans réguliers, et d'assumer que l'erreur fait partie du processus.

Sa conclusion résonne comme un appel à tous : « 3, 2, 1, action! ». Attendre la perfection, c'est se condamner à l'immobilisme. Avancer, c'est déjà transformer. Pour que les milieux humides soient mieux protégés, il faut se mettre en mouvement, ensemble, avec humilité et lucidité.

CULTIVER L'ÉQUILIBRE : MILIEUX HUMIDES, MONDE AGRICOLE ET FORESTIER EN QUÊTE DE COHABITATION

Lors du Rendez-vous sur l'eau, Daniel Bernier et Marc-André Rhéaume ont levé le voile sur les tensions, mais aussi les pistes d'espoir, qui animent les milieux agricoles et forestiers lorsqu'il est question de protéger les milieux humides. Une conversation franche, ancrée dans les réalités du terrain.



Daniel Bernier

C'est dans une salle attentive du Rendez-vous sur l'eau, le 13 mai dernier, que Daniel Bernier, conseiller en recherches et politiques agricoles à l'Union des producteurs agricoles (UPA), a planté le décor. Face à un auditoire composé de toutes sortes d'experts et d'expertes du territoire, il a livré un portrait sans détour des préoccupations du monde agricole en matière de conservation des milieux humides.

Dès les premières minutes, le ton est donné : le secteur agricole traverse une période de grande incertitude économique.

Statistiques à l'appui, Daniel Bernier montre l'érosion progressive du revenu net des fermes québécoises, un phénomène exacerbé par l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et l'explosion des coûts de production. Le verdict est sans appel : en 2024, les prévisions annonçaient un revenu net négatif pour l'ensemble du secteur. « Vous travaillez toute l'année, et au final, vous n'avez pas fait un sou », résume-t-il.

Mais au-delà des chiffres, c'est une réalité humaine qu'il met en lumière. Celle d'agricultrices et d'agriculteurs qui doivent choisir, parfois à contrecœur, entre rentabilité et responsabilité environnementale. Car, comme le rappelle le conseiller de l'UPA, transformer un hectare de terre agricole en milieu humide, c'est souvent réduire drastiquement sa valeur marchande. À cela s'ajoutent des craintes concrètes : restrictions réglementaires sur le drainage, impact potentiel sur la santé des sols, prolifération de plantes envahissantes. Pour plusieurs, accepter un projet de restauration revient à s'engager dans une voie pleine d'inconnues.

Il faut dire que la pression est palpable. Depuis 1998, le Québec a perdu 57 000 hectares de terres agricoles.

BLOC 4 - LE MONDE AGRICOLE

Et pendant que l'urbanisation gruge le territoire à un rythme soutenu, les producteurs et productrices se butent à des interdictions d'expansion dans plus de 570 municipalités. Ce « deux poids, deux mesures », comme le qualifie Daniel Bernier, nourrit la frustration. « On permet l'artificialisation, mais pas l'agriculture. Pourtant, la terre, c'est une ressource non renouvelable », martèle-t-il.

Ce constat, Marc-André Rhéaume, directeur général adjoint à la Fédération des producteurs forestiers du Québec, le partage à sa manière. Ingénieur forestier de formation, il rappelle que la forêt privée couvre 17 % de la superficie forestière productive du Québec, et représente plus du tiers de la possibilité de récolte forestière. Pourtant, elle demeure largement méconnue. « Chaque fois qu'on parle de forêt dans les médias, c'est la forêt publique qui est évoquée. Mais la forêt privée, elle est bien vivante, et elle joue un rôle clé dans l'économie régionale », explique-t-il.

Le cœur de son intervention porte sur un malentendu persistant : la définition des milieux humides. Pour bien des propriétaires forestiers, ce concept reste flou, voire inquiétant. Beaucoup assimilent les milieux humides à des étangs ou à des marais – des zones où l'activité humaine est absente depuis longtemps. Or, en réalité, plus de la moitié des milieux humides au Québec sont boisés, et font partie intégrante de la trame forestière. « C'est un choc pour plusieurs de découvrir que leur boisé est maintenant considéré comme un milieu humide », admet Marc-André Rhéaume.

Cette méconnaissance complique l'adhésion aux règlements. La Fédération a donc multiplié les outils de vulgarisation : résumés des lois, formations, guides de bonnes pratiques. Une tâche colossale, mais nécessaire pour favoriser une compréhension partagée et éviter les blocages. Car, comme le rappelle le forestier, la grande majorité des activités forestières sont en exemption réglementaire, et peuvent donc être réalisées sans caractérisation du milieu, à condition de respecter les conditions établies.

Mais l'enjeu dépasse la simple conformité. Il touche à la motivation même des propriétaires.



Marc-André Rhéaume

Les revenus générés par la récolte de bois demeurent modestes : quelques milliers de dollars par hectare, tout au plus. Lorsqu'on ajoute les contraintes réglementaires, l'équation devient délicate. « Pour qu'un propriétaire forestier s'engage dans une gestion durable, il faut qu'il y voie un intérêt. Ce n'est pas une question de mauvaise volonté, c'est une question de réalisme », souligne Marc-André Rhéaume.

À travers ces deux interventions complémentaires, un même message se dégage : la protection des milieux humides est une responsabilité collective. Les bénéfices – qualité de l'eau, biodiversité, résilience climatique – sont partagés, mais les coûts, eux, sont trop souvent assumés par une seule partie. « Tout le monde est pour les milieux humides... mais pas chez soi », lance Daniel Bernier avec une pointe d'ironie.

Et pourtant, l'avenir offre des raisons d'espérer. Les deux conférenciers s'entendent pour dire qu'il existe des approches gagnantes, capables de réconcilier production et conservation. Des projets pilotes montrent la voie, à condition qu'ils soient soutenus par des incitatifs adaptés, une reconnaissance des efforts et un dialogue constant avec le milieu. Il ne s'agit pas de choisir entre l'agriculture, la foresterie et l'environnement, mais bien de repenser notre manière de penser les territoire ensemble.

En clôture, Ghalia Chahine de l'UPA qui animait cette partie de la journée, a rappelé que les milieux humides ne sont pas seulement une contrainte, mais aussi une opportunité de coopération entre actrices et acteurs du territoire. L'avenir, dira-t-on, n'est pas figé dans le marais. Il se construit, un méandre à la fois.

RECRÉER LA CONFIANCE, UN ACTE DE TERRAIN



Yann Bourassa, chef d'équipe au département d'aménagement et d'environnement de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec

Avec aplomb et humilité, Yann Bourassa, chef d'équipe au département d'aménagement et d'environnement de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec, a partagé son expérience de terrain lors du Rendez-vous sur l'eau. Entre résistances, apprentissages et réussites discrètes, son témoignage éclaire les rouages de l'acceptabilité sociale en matière de conservation des milieux humides et de gestion durable des terres agricoles.

BLOC 4 - LE MONDE AGRICOLE

Il parle comme il travaille : avec méthode, pragmatisme et une dose salutaire de lucidité. Yann Bourassa n'a pas livré une présentation, mais plutôt un témoignage vivant, puisé dans des années passées à naviguer entre les réalités du terrain et les grandes ambitions institutionnelles. Son objectif? Trouver, sur le territoire agricole du Centre-du-Québec, les conditions d'un dialogue fructueux autour de la restauration des milieux hydriques.

La « recette Centre-du-Québec », comme il l'appelle, repose sur trois piliers : la concertation, un processus rigoureux d'accompagnement et une approche gagnant-gagnant. Mais ce qui fait la différence, insiste-t-il, ce sont les visages, les gestes et les paroles. Il faut une personne crédible, capable d'écouter les préoccupations des productrices et producteurs, de bâtir des relations de confiance et de porter les projets sur plusieurs années. « Sans écoute, sans patience et sans dialogue, il n'y a pas de projet viable », résume-t-il.

Cette écoute se construit autour de diagnostics partagés, d'outils de communication accessibles et d'un accompagnement qui prend en compte la complexité du quotidien agricole. Pour Yann Bourassa, les projets de restauration ne doivent pas être vécus comme une perte ou une contrainte, mais comme une opportunité partagée. Encore faut-il que les conditions soient réunies. Le succès ne dépend pas uniquement de la pertinence écologique du projet, mais aussi de sa capacité à s'arrimer aux réalités économiques, sociales et affectives des personnes qui vivent et travaillent sur le territoire.

À travers plusieurs exemples concrets — restauration de milieux hydriques à Baie-du-Febvre, Saint-Elphège, ou encore le long de la rivière du Moulin — il montre comment ces initiatives ont pu voir le jour. Chaque site, chaque milieu possède ses particularités.

Parfois, il s'agit de redonner de l'espace à une rivière, ailleurs de replanter des bandes riveraines avec des espèces adaptées, comme le panic érigé. À chaque fois, les projets n'auraient pu aboutir sans la mobilisation d'une pluralité d'acteurs : municipalités, organismes de bassins versants, experts techniques, citoyennes et citoyens engagés.

Mais la complexité augmente lorsque l'on touche aux grands enjeux systémiques, comme celui du Lac Saint-Pierre. Dans cette vaste zone d'intérêt environnemental, Yann Bourassa observe une forme de fatigue réglementaire. Le manque de cohérence, les délais administratifs, la multiplication des interlocuteurs et l'absence d'une vision partagée freinent l'élan collectif. Dans ce contexte, la stratégie du pôle d'expertise en gestion durable du Lac Saint-Pierre mise sur une approche incrémentale, où les objectifs sont modestes, concrets et inscrits dans le temps long. Mieux vaut avancer par petits pas que de viser une transformation magistrale vouée à l'échec.

Cette logique d'accompagnement patient repose aussi sur une réforme de la gouvernance. Il ne s'agit pas d'imposer un nouveau carcan, mais de renforcer les espaces de dialogue entre les instances gouvernementales et les partenaires territoriaux. « On a besoin d'un gouvernement qui donne un cap clair, mais qui laisse de la marge pour adapter les solutions », plaide-t-il. L'absence de consensus social autour de certaines mesures réglementaires a parfois mené à des effets contreproductifs : intensification des pratiques dans les zones non visées, résistance accrue, repli sur soi.



BLOC 4 - LE MONDE AGRICOLE

En conclusion de sa présentation, Yann Bourassa est revenu sur l'importance de « maintenir la direction » malgré les embûches. Dans un contexte où les tensions sont nombreuses et où les attentes envers le monde agricole sont élevées, il rappelle que la clé réside dans la constance, la modestie des objectifs et la reconnaissance mutuelle. Réhabiliter les milieux humides, restaurer les berges ou élargir les bandes riveraines, ce sont aussi des gestes politiques au sens noble du terme: des gestes qui reconstruisent du lien, qui redonnent du sens au territoire et qui réaffirment la capacité des communautés à choisir ensemble leur avenir.

C'est pourquoi il défend l'idée d'un éventail de solutions flexibles : rachat volontaire de terres, incitatifs financiers, mentorat entre pairs pour les pratiques plus exigeantes. Il évoque aussi le potentiel encore sous-exploité du conseil agricole. Aujourd'hui, celui-ci est majoritairement directif et individualisé, ce qui limite la capacité d'apprentissage collectif. Pour lui, il serait souhaitable de créer des dynamiques sociales locales, où les productrices et producteurs puissent apprendre les uns et les unes des autres, partager leurs expériences et bâtir une culture commune de gestion durable.

La transformation du territoire passe donc par la transformation des rapports. Et dans ce travail de longue haleine, chaque réussite compte. Chaque projet abouti devient un modèle que l'on peut adapter, une preuve que la conservation et la production agricole ne sont pas mutuellement exclusives. Encore faut-il que les institutions reconnaissent la valeur de ces efforts, les soutiennent financièrement et les valorisent publiquement.



UN MÉANDRE À LA FOIS : CONCILIER TERRITOIRE AGRICOLE ET RESTAURATION ÉCOLOGIQUE



Caroline Charron (à gauche), conseillère à l'aménagement du territoire à l'UPA de la Montérégie, Marc-André Rhéaume (au centre), directeur général adjoint à la Fédération des producteurs forestiers du Québec et Jean-Philippe Marchand (à droite), doctorant à l'Université Concordia.

Lors du Rendez-vous sur l'eau, Caroline Charron et Jean-Philippe Marchand ont croisé leurs expertises pour aborder un sujet sensible : la restauration des milieux hydriques en zone agricole. Entre faisabilité réglementaire, viabilité économique et gains écologiques, leur présentation commune a donné corps à un espoir pragmatique.

BLOC 4 - LE MONDE AGRICOLE

Il y a des projets qui posent plus de questions qu'ils n'apportent de réponses. Et puis, il y a ceux qui, lentement, avec patience, tracent un sillon dans le réel. Le projet « Un méandre à la fois », mené sur les terres de la Ferme Parentall à Saint-Robert, relève de cette seconde catégorie. Lors du Rendez-vous sur l'eau, Caroline Charron, conseillère à l'aménagement du territoire à l'UPA de la Montérégie, et Jean-Philippe Marchand, hydrogéomorphologue et doctorant à l'Université Concordia, ont partagé les coulisses de cette démarche atypique : restaurer un tronçon de 280 mètres de cours d'eau agricole tout en respectant les impératifs de production, d'écologie et de réglementation.

D'un côté, Caroline Charron a dressé un portrait saisissant du territoire agricole québécois. À peine 3,7 % de la superficie du Québec est zonée agricole, et seulement 1,9 % du territoire est réellement cultivé. Dans ce contexte, chaque hectare compte. Toute intervention en milieu agricole – qu'elle soit écologique, paysagère ou hydrologique – doit donc s'inscrire dans une logique d'équilibre entre préservation des terres et maintien de la rentabilité. Elle insiste : 97 % des fermes au Québec sont familiales, mais ce sont aussi des entreprises. Les aménagements proposés doivent tenir compte des impacts sur le drainage, sur l'usage des terres et, ultimement, sur la viabilité économique des exploitations.

Ce souci d'équité transparait dans son approche. Avant d'amorcer tout projet, il faut poser les bonnes questions : est-ce que l'intervention risque d'affecter les pratiques agricoles? Des autorisations seront-elles requises auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)? Y a-t-il moyen de localiser le projet de façon à minimiser les conflits d'usage? À l'appui de son propos, elle présente des données issues du Portrait des autorisations ministérielles : entre 2017 et 2023, la Montérégie a vu près de 2 millions de mètres carrés de milieux humides ou hydriques affectés par divers projets. Ce chiffre, mis en parallèle avec les pertes nettes de terres agricoles depuis les années 1990, donne un aperçu du défi de cohabitation entre conservation et agriculture.

C'est précisément ce défi qu'a tenté de relever le projet de la Ferme Parentall. Jean-Philippe Marchand en retrace les étapes avec clarté et rigueur. À l'origine, il s'agissait d'un projet de recherche doctorale sur la connectivité hydrologique – cette capacité d'un cours d'eau à échanger eau, sédiments, éléments nutritifs et organismes avec son environnement. Mais sur le terrain, la réalité a imposé d'autres exigences. Le cours d'eau ciblé était droit, encaissé, peu fonctionnel. L'espace de liberté – cette zone où un cours d'eau peut s'étendre et se déplacer naturellement – avait été réduit à peau de chagrin.

Pour remédier à cette situation, l'équipe a opté pour une combinaison de mesures passives et actives. Du côté passif : retrait progressif des cultures dans l'espace de liberté. Du côté actif : remplacement d'un ponceau agricole sous-dimensionné par une structure arquée plus adaptée. Ces choix ont été guidés non seulement par des considérations écologiques, mais aussi par des besoins logistiques et économiques propres à l'entreprise agricole.

Les résultats sont encourageants. Les suivis écologiques montrent une amélioration de la biodiversité – notamment chez les araignées et les oiseaux – et une connectivité accrue des habitats aquatiques. Le remplacement du ponceau a facilité la libre circulation des poissons, tandis que la régénération des zones riveraines a permis la création de milieux humides de manière naturelle. Le site est devenu un laboratoire vivant, où l'on observe les effets du reméandrage, de l'ajout de bois mort et de la végétalisation active. Les bénéfices attendus ne sont pas seulement écologiques : meilleure gestion des crues, réduction des sédiments exportés, diversification des habitats, résilience accrue face aux aléas climatiques.

Mais au-delà des chiffres et des espèces inventoriées, c'est le processus relationnel qui retient l'attention. Jean-Philippe Marchand insiste sur l'importance d'un dialogue constant avec les productrices et producteurs. La confiance ne se décrète pas. Elle se construit, communication après communication, ajustement après ajustement.

BLOC 4 - LE MONDE AGRICOLE

Ce souci d'adaptation a permis à la Ferme Parentall de s'approprier le projet, d'en comprendre les bénéfices, et même d'en envisager une phase 2.

Caroline Charron le souligne : l'acceptabilité sociale passe par la reconnaissance des enjeux agricoles. Dans ce projet, elle a vu naître un véritable partenariat. Le projet n'a pas seulement évité les impacts négatifs; il a généré des gains. Moins de coûts d'entretien, un ponceau durable, une meilleure résilience de l'entreprise. « C'est ce type de projets qui permet de démontrer que l'on peut faire autrement, sans opposer systématiquement l'agriculture à l'environnement », affirme-t-elle.

En conclusion, l'intervenant et l'intervenante reviennent sur les conditions de pérennité. L'outil privilégié ici est la servitude personnelle: souple, non transférable, et adaptée aux réalités des exploitations agricoles. Mais il reste des défis : peu de programmes financent les frais associés à la pérennisation des retraits de culture. Pour que de tels projets deviennent la norme, il faudra adapter les mécanismes de financement et reconnaître pleinement les efforts des partenaires agricoles.

À la sortie de la salle, on aurait pu croire à une démonstration technique. Mais c'était bien plus. C'était le récit d'un méandre. D'un pas de côté pour laisser la nature reprendre un peu de place. D'une entente entre des mondes qu'on oppose trop souvent. Un projet à taille humaine, porté par la conviction que la restauration écologique, en zone agricole, est non seulement possible, mais souhaitable – un méandre à la fois



Caroline Charron



Jean-Philippe Marchand

L'Équipe du ROBVQ

DIRECTRICE GÉNÉRALE

KARINE DAUPHIN

COORDONNATRICE DES
COMMUNICATIONS

CAROLINE GAGNÉ

COORDONNATRICE DE
PROJETS

CATHERINE MATTE

DIRECTEUR DES POLITIQUES

SÉBASTIEN COTTINET

CHARGÉE DE SOUTIEN À LA
MOBILISATION

ANNYE BOUTILLIER

CHARGÉ DE PROJETS ET DE
PROGRAMMES

JULIEN TREMBLAY



PARTENAIRES

Merci à nos précieux partenaires qui ont participé à l'élaboration des contenus des différents moments du 3e Rendez-vous sur l'eau



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS



L'Union
des producteurs
agricoles

UQÀM



Chaire de recherche
Eau et conservation
du territoire



ASSOCIATION DES
GESTIONNAIRES
RÉGIONAUX DES
COURS D'EAU
DU QUÉBEC



Canards Illimités
Canada



Regroupement des organismes
de bassins versants du Québec

*Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faunes et Parcs*

Québec